

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 02 Mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 08

DATE DE LA CONVOCATION : 26 Février 2026

L'an deux mil vingt six et le deux mars à 17 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Jocelyne DAVIRON
RADIX - Fabrice FOURDIN - Christian RULLIAT - Fanny
CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Étaient absents : Pierre DURAND (pouvoir donné à Agnès
NELIAS) - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Fabrice FOURDIN

D/2026-017

Objet de la délibération : Arrêt du projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme et bilan de la concertation

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment les articles L.103-2 à L.103-6 relatifs à la concertation ainsi que les articles L.153-11 à L.153-18 relatifs à la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme ;

VU la délibération du Conseil municipal D/2023-051 du 30 mars 2023 prescrivant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, définissant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation ;

VU la délibération D/2025-027 du 27 février 2025 prenant acte du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), conformément à l'article L.153-12 du Code de l'urbanisme ;

VU le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest Lyonnais (SCOT) ;

VU le bilan de la concertation présenté par Madame la Maire et par le bureau d'études JD URBANISME,

CONSIDÉRANT que la commune d'YZERON a engagé la révision générale de son PLU afin de disposer d'un document d'urbanisme actualisé :

- intégrant les évolutions législatives, notamment la loi Climat et Résilience ;
- compatible avec les orientations supra-communales ;
- traduisant un projet de territoire équilibré conciliant développement communal, préservation des espaces naturels et agricoles et maîtrise de la consommation foncière.

Objectifs généraux :

1. La définition d'un véritable projet de territoire durable à l'échelle de la commune valorisant les démarches et projets en cours et les spécificités locales, « les communs d'YZERON » ;
2. Intégrer les nouvelles exigences législatives et réglementaires (et leurs évolutions) notamment la Loi Climat et Résilience et les traduire dans le projet de territoire avec une recherche d'harmonisation des règles pour plus de cohérence vis-à-vis des habitants et une instruction facilitée ;
3. Favoriser et organiser un développement maîtrisé de la commune d'YZERON, en préservant son caractère villageois et en assurant une gestion qualitative de l'espace et de l'urbanisation ;
4. Favoriser une organisation et un fonctionnement territoriaux de la commune cohérents et harmonieux entre le centre-bourg et ses différents hameaux ;
5. Innover en termes d'opérations foncières pour garantir les objectifs poursuivis ;

6. Etre vigilant à répondre aux attentes et besoins de tous, pour favoriser les liens sociaux, les solidarités intergénérationnelles, un renouvellement apaisé de la population, entre nouveaux habitants et habitants installés

Objectifs : Patrimoines, naturels, paysagers et bâtis

7. Préserver et mettre en valeur la richesse du patrimoine architectural et urbain, en intégrant la démarche en cours sur la Chapelle de Châteauvieux (chapelle romane) et tout projet structurant actuellement en débat ;
8. Renforcer la protection et la valorisation des paysages, des espaces naturels et agricoles sur l'ensemble de la commune d'YZERON ;
9. Permettre et soutenir la revalorisation des bâtiments existants

Objectifs : Habitat, urbanisation, espaces publics, mobilités et déplacements

10. Mettre en place une politique globale et ambitieuse de l'habitat, au regard des évolutions et prévisions démographiques et économiques, exigeant une analyse des besoins à court, moyen et long terme, pour favoriser l'accès au logement à toutes les catégories sociales et diversifier les parcours résidentiels afin de répondre collectivement : à de nouvelles manières d'accéder au foncier, d'habiter et de se loger sur la commune, de maintenir le dynamisme démographique et de rester un territoire attractif pour tous ;
11. Mettre en place une politique globale des mobilités, en lien avec l'urbanisation et l'organisation de la commune, afin de soutenir l'attractivité de la commune, les liens entre centre-bourg et hameaux, répondre aux attentes des habitants et favoriser les modes de déplacements actifs (marche, vélos), tout en tenant compte des démarches en cours sur la communauté de communes (vallons du lyonnais) et dans les communes environnantes des Monts du Lyonnais (réseau des pistes cyclables par exemple) ;
12. Renforcer l'attractivité du centre-bourg en intégrant notamment les réflexions et les résultats de la démarche de requalification du centre-bourg en cours depuis 2022 (accompagnement par le CAUE du Rhône) ;
13. Favoriser le développement de l'innovation en matière de construction, de matériaux, d'aménagements ou de services, dans un souci d'amélioration de l'espace urbain et de village « durable » ;
14. Permettre une meilleure circulation sur toute la commune avec un focus sur les points noirs, pour garantir la sécurité de tous (y compris celle des enfants) et un meilleur partage des espaces.

Objectifs : Développement économique, activités, commerces, services

15. Garantir un développement agricole durable sur l'ensemble de la commune et en lien et cohérence avec les territoires voisins et démarches en cours (PENAP, PAT : Programme Alimentaire Territorial,...) ;
16. Assurer les conditions d'un développement économique dynamique et équilibré y compris en termes de tourisme et ouvrir à de nouvelles perspectives de développement y compris dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ;
17. Soutenir le commerce de proximité, les services à la population pour un village vivant et accueillant.

Objectifs : Environnement, changement climatique, énergie

18. Mettre en œuvre une politique ambitieuse en matière de qualité environnementale pour inscrire le projet d'aménagement et de développement durable de la commune dans une perspective de transition écologique et énergétique et de préservation de la biodiversité ;
19. Intégrer les enjeux autour de la ressource en eau notamment sa raréfaction y compris en termes de conflit d'usages ;
20. Travailler à une meilleure intégration des risques naturels et redéfinir collectivement le risque acceptable, notamment en termes de ruissellement, glissement de terrain, perméabilisation des sols... ;
21. Promouvoir le développement des performances énergétiques des bâtiments, des logements, publics et privés, diminuer leur impact carbone et encourager les énergies renouvelables.

Objectifs : Réseaux, infrastructures, voiries

22. Garantir le développement des technologies numériques pour une commune « accessible et connectée » ;
23. Définir les aménagements viaires, les équipements nécessaires d'infrastructure ou de superstructure pour accompagner le projet d'aménagement et de développement durable de la commune à court et moyen terme.

Objectifs : un projet partagé et compréhensible pour tous

24. Associer les habitants et les acteurs locaux au projet d'aménagement et de développement durable et à sa mise en œuvre ;
25. Être en cohérence avec les démarches en cours dans les territoires voisins et sur la communauté de communes des Vallons du Lyonnais.

CONSIDÉRANT que la concertation s'est déroulée conformément aux modalités définies dans la délibération de prescription et qu'elle a notamment pris la forme :

- d'un registre mis à disposition du public en mairie ;
- d'informations diffusées sur les supports municipaux (site internet, bulletin municipal, panneau informatif exposé aux vœux du Maire puis dans le hall d'accueil de la mairie) et dans la presse locale,
- de réunions publiques et temps d'échanges (réunions thématiques de groupes de travail ; ateliers) ;
- d'une enquête diffusée sous forme de questionnaires auprès des habitants ;
- de permanences tenues en mairie, le samedi matin ;

CONSIDÉRANT que cette concertation a permis d'informer la population, de recueillir des observations et d'enrichir le projet ;

CONSIDÉRANT que le projet de révision du PLU est désormais suffisamment abouti pour être arrêté et transmis pour avis aux personnes publiques associées avant enquête publique ;

CONSIDÉRANT que le dossier arrêté comprend :

- le rapport de présentation ;
- l'évaluation environnementale ;
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;
- les orientations d'aménagement et de programmation ;
- le règlement écrit et graphique ;
- les annexes.

CONSIDÉRANT que le projet de Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il est présenté au Conseil municipal, est suffisamment abouti pour être arrêté et soumis pour avis aux personnes publiques associées, avant d'être soumis à enquête publique ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

Article 1 — Bilan de la concertation

TIRE le bilan de la concertation, annexé à la présente délibération, et **CONSTATE** que celle-ci s'est déroulée conformément aux modalités fixées par la délibération de prescription.

Article 2 — Arrêt du projet de PLU

ARRÊTE le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Yzeron tel qu'il est annexé à la présente délibération.

PRÉCISE que le dossier arrêté est tenu à la disposition du public en Mairie.

Article 3 — Transmission pour avis

PRÉCISE que le projet de PLU sera transmis pour avis :

- aux personnes publiques associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du Code de l'urbanisme ;
- à l'Autorité environnementale ;
- à la CDPENAF ;
- aux communes limitrophes et EPCI concernés ;
- à toute personne publique ayant demandé à être consultée.

Article 4 — Suite de la procédure

INDIQUE que le projet de PLU arrêté sera soumis à enquête publique conformément aux articles L.153-19 et suivants du Code de l'urbanisme,

PRECISE que cette enquête sera réalisée conjointement avec l'enquête relative au schéma directeur des eaux pluviales,

CONFIE à la Préfète du Rhône la saisine du Président du Tribunal administratif de Lyon pour la désignation du ou des commissaires enquêteurs, conformément à la réglementation en vigueur.

FIXE la durée de l'enquête publique à 30 jours, avec affichage et publicité dans les conditions prévues par la loi,

Article 5

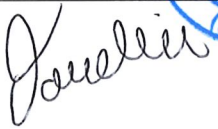
AUTORISE Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

DIT que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité réglementaire.

DIT que les dépenses relatives sont inscrites au BP 2026,

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Fabrice FOURDIN Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
---------------------------------------	---	---	---



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le :

Publication ou notification du :

Publication site internet le :

Affichage liste des délibérations le : 05/03/2026

- 6 MARS 2026

- 6 MARS 2026

- 6 MARS 2026



Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34

Courriel : mairie@yzeron.com

Bilan de la concertation

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Yzeron

1. Rappel des objectifs de la concertation

Par délibération 2023/051, du 30 mars 2023, le Conseil municipal a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme et défini les modalités de la concertation conformément aux articles L.103-2 à L.103-6 du Code de l'urbanisme.

Extrait de la délibération sus visée :

« Article 2

Le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DECIDE de se donner les principes suivants en termes de concertation et de participation citoyenne

- A. Une concertation de l'amont (mise en place de la démarche de révision générale du PLU) jusqu'à l'enquête publique ;
- B. Une mobilisation de tous : habitants ; acteurs économiques ; agriculteurs, acteurs sociaux...avec des temps de rencontres, d'échanges pour co-construire le projet ;
- C. Une exigence de pédagogie tout au long de la démarche aussi bien vis-à-vis de l'équipe municipale que des habitants qui devra s'articuler avec le principe d'information chemin-faisant ;
- D. Une territorialisation de la concertation : des temps de rencontre par hameaux, notamment Chateaufieux et La Brally ;
- E. Une information et communication chemin-faisant et à chaque étape clef de la révision générale du PLU ;

Cette information devra prendre plusieurs formes : mise en place d'un registre en mairie dès le démarrage de la révision ; informations régulières sur le site de la mairie, dans la presse locale, exposition, voire « capsules vidéo » ou autres...

- F. Des débats sur des sujets clefs et/ou sensibles du nouveau projet d'aménagement et de développement durable pour favoriser un véritable dialogue territorial
- G. Une permanence « PLU » une fois par trimestre durant tout le temps de la démarche de révision ».

2. Modalités d'information du public

Afin d'assurer une information large et continue, la commune a mobilisé plusieurs supports :

- Mise à disposition d'un registre de concertation en mairie, accessible aux jours et heures habituels d'ouverture, dont l'existence a été relayée sur le site internet de la commune dans les bulletins municipaux, lors des échanges avec les administrés et au cours des réunions ;
- Publications dans le bulletin municipal :
 - n°103 - juin 2023
 - n°105 - juillet 2025
- Articles dédiés dans la presse locale (hors comptes rendus du Conseil municipal) :
 - *Le Progrès*, 15 novembre 2023
 - *Le Progrès*, 21 octobre 2024
- Présentation d'un panneau d'information à l'occasion des vœux du Maire 2025, le dit panneau ayant ensuite été installé à l'accueil de la mairie.

3. Réunions publiques, ateliers participatifs et concertation avec les acteurs du territoire

La commune a souhaité associer étroitement les habitants/acteurs du territoire à la démarche.

Réunions publiques : 11 septembre 2024, 3 mars 2025.

Réunions spécifiques : 22 février 2024 : référents de quartiers / 13 mai 2024 : commerçants / 15 mai 2024 : agriculteurs / 16 juin 2025 : agriculteurs / 1^{ER} décembre 2025 : agriculteurs

Ateliers participatifs : 28 janvier 2025 : agriculture / 17 mars 2025 : atelier élargi consacré aux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Concertation avec les acteurs du territoire : 15 mai 2024 : échanges avec le vice président de la CCVL en charge de la vie économique

Enquête auprès des habitants : diffusée le 19 janvier 2025

4. Observations du public

Le registre de concertation ainsi que les différents temps d'échange ont permis de recueillir des observations portant sur l'ensemble du projet de PLU, de la phase amont (élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable) jusqu'au phases de programmation (élaboration des Orientation d'Aménagements et de Programmation)

Les comptes-rendus détaillés des ateliers de consultation sont disponibles en annexe.

Le registre de concertation a recueilli 14 observations.

5. Prise en compte des contributions

Les observations formulées ont alimenté la réflexion communale.

6. Conclusion

Au regard des actions menées, le Conseil municipal considère que la concertation s'est déroulée conformément aux modalités définies dans la délibération de prescription.

Elle a permis une information continue du public et une participation effective des habitants et acteurs locaux à l'élaboration du projet.

Le Conseil municipal est donc en mesure de tirer le bilan de la concertation et d'arrêter le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Révision du Plan Local d'Urbanisme de Yzeron (69)

-

Démarche de concertation Document public

2024-2025



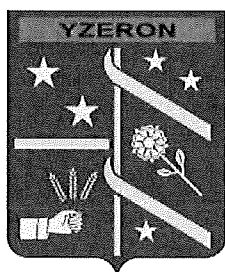
Auteur



Jeanne Morinière

Ecologia conseils
147, Chemin Chez Fernand
38780 EYZIN-PINET
07 83 16 17 81
jeanne.moriniere@ecologia-participation.fr
<https://ecologia-participation.fr>

Commanditaire



Mairie de Yzeron

31 Grande Rue
69510 YZERON

Sommaire

I. Présentation de la démarche.....	2
A. Le mot de la commune.....	2
B. Les étapes de la concertation.....	2
1. Phase de diagnostic.....	2
2. Phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.....	2
3. Phase d'élaboration des Orientations d'Aménagement Particulières.....	2
II. Comptes rendus.....	3
A. Phase diagnostic.....	3
1. Consultation des commerçants et acteurs du tourisme.....	3
2. Consultation des agriculteurs.....	6
B. Phase de PADD.....	7
1. Ateliers participatifs "Yzeron à l'horizon 2040".....	7
2. Réunion publique "Présentation du PADD".....	17
3. Questionnaire auprès des habitants.....	19
C. Phase des Orientations d'Aménagement et de Programmation.....	20
Atelier participatif "Vos propositions d'aménagement pour les OAP".....	20

I. Présentation de la démarche

A. Le mot de la commune

Dans le cadre de la démarche de révision du plan local d'urbanisme de la commune de Yzeron, l'équipe municipale a souhaité mettre en place un dispositif de concertation pour associer les habitants. Ce document regroupe l'ensemble des comptes rendus publics.

B. Les étapes de la concertation

1. Phase de diagnostic

- Atelier avec les commerçants et les acteurs du tourisme - 13 mai 2024
- Atelier avec les agriculteurs- 15 mai 2024

2. Phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

- Ateliers participatifs - 11 septembre 2024
- Réunion publique - 3 mars 2025
- Enquête auprès des habitants – Jan à Mars 2025

3. Phase d'élaboration des Orientations d'Aménagement Particulières

- Ateliers participatifs - 17 mars 2025

Délibération du conseil municipal **30 mars 2023**

Phase d'étude :
Diagnostic, PADD, projet réglementaire

PADD débattu
27 février 2025

ARRET :

Délibération du conseil municipal

Consultation des personnes publiques associées

Enquête publique

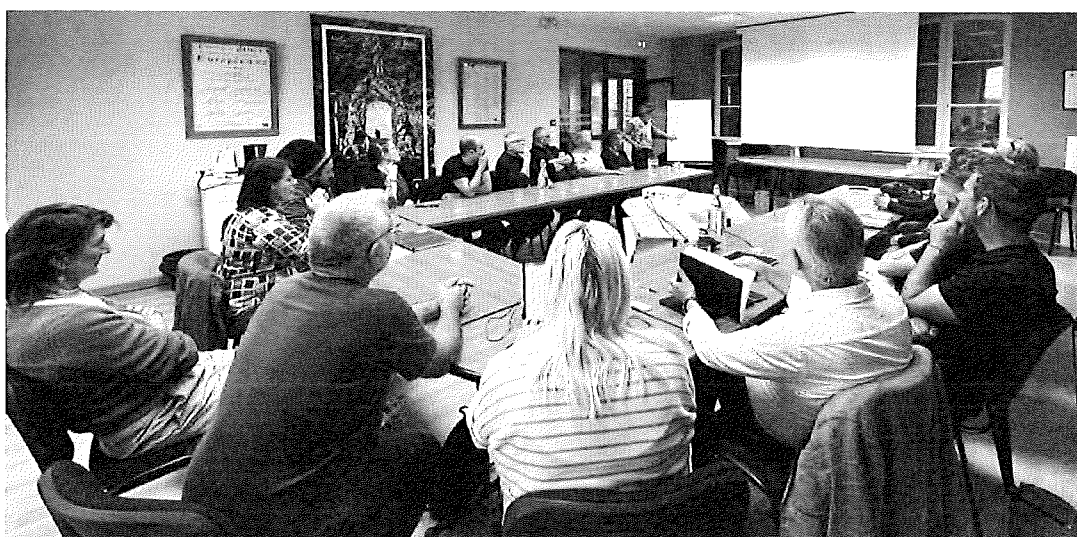
APPROBATION

Délibération du conseil municipal

II. Comptes rendus

A. Phase diagnostic

1. Consultation des commerçants et acteurs du tourisme



● Date

13/05/2024

● Participants

10 commerçants et professionnels du tourisme

● Ordre du jour

19h-21h

Introduction

Présentation du PLU

Atelier "Diagnostic partagé du commerce et du tourisme d'Yzeron

Conclusion

● Synthèse des discussions

Introduction

Madame La Maire précise que le PLU est la politique d'urbanisme et d'habitat et de déplacements urbains.

Valérie Dejour précise que l'ambition politique va se traduire dans le diagnostic, les ateliers sont très importants pour nourrir nos réflexions.

Pour toutes les questions, ne pas hésiter à solliciter la mairie. La mairie alimente chemin-faisant les informations sur la révision du PLU sur son site internet.

Présentation du PLU

Julien Dallemagne rappelle ce qu'est un PLU.

Production d'avis sur ce qui serait améliorer

Chacun remplit ses post-it pour répondre à la question suivante : « **Qu'aimeriez-vous améliorer pour faciliter le commerce et le tourisme à Yzeron ?** »

Les post-it sont collectés puis regroupés par thématique.

En fin d'atelier, les thématiques ont été passées en revue avec les urbanistes et les élus présents pour décider de ce qui pourra être traité dans le cadre du PLU.

Les propositions d'amélioration sont les suivantes :

- Diversifier l'offre de commerces : une pharmacie, une banque
- Augmenter la taille des locaux
- Améliorer la signalétique
 - Améliorer l'accessibilité et la sécurité du centre bourg
 - Circulation des piétons et des poussettes
 - Vitesse excessive en centre bourg
- Dégager la vue sur Lyon en coupant les arbres
- Communiquer pour faire connaître le village
- Organiser plus d'animations
- Améliorer les transports en commun
- Améliorer le visuel des devantures des commerces.

Production d'avis sur ce qui serait protéger.

Chacun remplit ses post-it pour répondre à la question suivante : « **Qu'aimeriez-vous protéger pour faciliter le commerce et le tourisme à Yzeron ?** »

Les post-it sont collectés puis regroupés par thématique.

En fin d'atelier, les thématiques ont été passées en revue avec les urbanistes et les élus présents pour décider de ce qui pourra être traité dans le cadre du PLU.

Le groupe souhaite protéger les éléments suivants :

- L'identité de la commune
- Le cadre de vie (pourra être traité dans le PADD)
- Les commerces du centre
- L'école et la cantine
- Les piétons
- Les chemins de rando
- Les parkings en centre bourg
- La vue sur le paysage
- Les arbres

Production d'avis sur ce qui manque.

Chacun remplit ses post-it pour répondre à la question suivante : **« Que vous manque-t-il pour envisager l'avenir de vos commerces ou activités touristiques de façon sereine ? »**

Les post-it sont collectés puis regroupés par thématique.

En fin d'atelier, les thématiques ont été passées en revue avec les urbanistes et les élus présents pour décider de ce qui pourra être traité dans le cadre du PLU.

Le groupe exprime les manques suivants :

- Une extension de bâtiment pour les artisans
- Ramassage de poubelle
- Un parcours touristique thématique
- Des surface de loisirs avec des structures de jeux d'enfants
- Sur le plateau d'Yzeron, surface de jeux cabane dans les arbres
- Il manque des touristes
- Il manque des crèches et des médecins
- Des animations autour des commerces
- Il manque du bâti

La mairie rappelle que les demandes liées aux projets de tourisme seront traitées au cas par cas.

Question posée au groupe par Julien Dallemagne: est-ce qu'il faut interdire des commerces en dehors du centre ? Les avis sont partagés. Nous n'avons pas eu le temps de réellement élaborer un avis.

● Perspectives et bilan de la réunion

Afin de faire un retour au groupe sur la façon dont leurs avis auront été pris en compte, nous prévoyons de faire ressortir comment le PADD répond aux enjeux identifiés.

Les retours sur l'atelier sont positifs, avec une forte attente d'un retour sur le devenir de l'avis produit.

«bien», «réunion intéressante où chacun expose ses problèmes», «intéressé de savoir comment cela va finir» «point positif attends la suite», «très bien mais un peu long» «super attend la suite» «très bien, permet de clarifier » « une dynamique qui se crée au niveau des commerces ».

2. Consultation des agriculteurs

● Date

15 mai 2024

L'atelier fait suite à la réunion avec les acteurs publics et institutionnels du secteur agricole.

● Participants

8 (à vérifier avec la liste d'émargement) agriculteurs de la commune

● Ordre du jour

19h-21h

Introduction - 10'

Localisation des terrains agricoles et des fermes - 45'

Les besoins à 3 ans - 45'

Conclusion - 10'

● Synthèse des discussions

Identification des exploitations agricoles

Travail sur carte animé par Julien.

Écoute des agriculteurs en réponse à la question «Imaginez à quoi ressemble idéalement votre ferme dans 5 ans. Quels sont vos besoins pour y arriver ?»

Chaque personne témoigne de sa situation et de ses besoins.

Les enjeux principaux sont les suivants :

- La difficulté à transmettre les fermes (3 fermes concernées)
- Un agriculteur en cours de transmission avec installation des repreneurs sur place
- Le logement des agriculteurs qui reprennent (puisque les agriculteurs qui partent en retraite gardent en général l'habitation)
- La réhabilitation des anciennes granges pourrait être une piste pour créer de nouveaux logements pour les repreneurs mais le coût des travaux est jugé trop élevé.
- Le souhait de faire passer des terres agricoles en terrain constructible
- Le sentiment que la forêt gagne du terrain (demander au bureau d'étude environnement des données sur ce point)
- Un projet d'activité de tourisme (hébergement en habitat légers) – faisabilité à étudier
- Des terrains agricoles appartenant à des personnes éloignées de la commune restent non utilisés

● Perspectives

Voir comment le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) tient compte de ces enjeux, notamment sur le bâti.

B. Phase de PADD

1. Ateliers participatifs “Yzeron à l’horizon 2040”

● Date

Mercredi 11 septembre 2024

19h-21h

Lieu : salle des fêtes

● Participation

54 habitants ou propriétaires de la commune

● Intention

Présentation du diagnostic

Consultation sur les enjeux

Vision prospective à 2040

● Déroulé

19h-21h

- Arrivée des participants
- Mot d’accueil
- Présentation de la démarche PLU
- Ateliers thématiques
- Imaginons ensemble un futur souhaitable pour Yzeron
- Partage des travaux
- Mot de clôture

Les ateliers ont eu lieu par tables thématiques : Environnement, Social, Logement, Services, Agriculture, Déplacement, Territoire. Chaque table regroupe 8 à 10 habitants avec une personne pour faciliter le déroulement.

● Compte-rendu des ateliers thématiques

Pour chaque thématique, sur table, les groupes avaient à disposition un livret contenant le chapitre correspondant à la thématique, extrait du document de synthèse du diagnostic.

Pour chaque thématique, les participants ont été invités à donner leurs avis sur les enjeux identifiés dans le diagnostic puis à imaginer un futur souhaitable pour Yzeron.

Table environnement



Enjeux identifiés dans le diagnostic

- Conserver des espaces végétalisés dans le bourg et construire la nature en ville avec les citoyens.
- Protéger et valoriser les cours d'eau et leurs multiples bras.
- Préserver des corridors écologiques au sein du territoire communal.
- Définir les limites précises entre les espaces naturels (eau, forêt) et espaces agricoles.
- Garantir un cadre de vie de qualité autour de la question de l'eau et de protection des ressources.

Enjeux qui seraient à ajouter :

Non répondu.

Lors de la mise en œuvre, il faudrait veiller à :

- Une gestion raisonnée des forêts (Éviter les coupes à blanc)
- Verdir la place du village
- Garantir des terrains à construire pour les jeunes (ou logement): éviter la spéculation foncière
- Possibilité d'aménager les granges dans les hameaux.
- Protéger la trame verte
- Conserver les arbres déjà présents dans la village
- Entretenir les chemins

Lors de la mise en œuvre, il faudrait faire en sorte de :

- Garder la source d'eau à Châteauvieux
- Pouvoir continuer à être alimenté en eau de source au robinet (partiellement)

En 2040, ce qui est nouveau :

- Des moustiques tigres
- Un plan de baignade
- Des hérissons
- Des nouvelles habitations
- Des chants d'oiseaux

- Des insectes
- Des forêts de feuillus
- Des friches
- Plus d'activités de plein air
- Un téléphérique pour aller à St Laurent de Vaux
- Des bacs de compostage
- Des pistes cyclables sur toutes les routes
- Des voitures électriques accessibles à tous
- De la vie dans le Centre
- Un café culturel
- Des vergers et potagers collectifs
- Plus de haies
- Plus de faune Sauvage
- Des gîtes ruraux
- Un train pour venir de Lyon

Ce qui a disparu en 2040

- Le fil de fer barbelé
- Les lignes électriques ont TOUTES été enterrées
- Les déchets sur le bord des routes
- Les chasseurs
- Les pesticides

Table agriculture



Enjeux identifiés par le diagnostic

- Accompagner les besoins fonctionnels, notamment d'habitat des agriculteurs pour la pérennité de leurs exploitations.
- Favoriser l'implantation de nouvelles exploitations à travers une bonne intégration paysagère.
- Poursuivre les efforts entrepris pour des activités agricoles de qualité : respect des ressources et valorisation des productions locales
- Améliorer le travail collectif sur la commune et dans les Monts du Lyonnais pour soutenir et promouvoir une agriculture qui valorise le territoire.

Les avis ont été transmis sans classification par question posée. Ils sont les suivants :

- Nouvelle construction
- Distance de l'ancien bâtiment
- Autonomie alimentaire
- Production locale
- Préservation du bâti
- Favoriser, sur les exploitations agricoles qui ne sont pas reprises, des activités touristiques, artisanales, sociales
- On aimerait bien une agriculture dynamique
- Problème du logement de l'agriculteur qui arrive quand le retraité veut rester sur sa ferme.
- Que faire des bâtiments agricoles qui ne sont plus utilisés ?
- Cultures bio ou sans pesticides.
- Que les agriculteurs puissent vivre confortablement de leur métier
- Que fait la SAFER ?
- Réguler la concurrence « chevaux particuliers » « agriculture »
- Regarder les autres manières de gérer l'agriculture dans d'autres communes innovantes. S'inspirer de Terre de liens.
- Sur la carte des principales productions : plutôt indiquer les prairies permanentes et terres cultivées. Couleurs difficiles à visualiser.

En 2040

Ce qui est nouveau :

- 5 maraichers
- 5 producteurs de fromage
- 2 centres équestres
- Interdiction des moteurs thermiques en forêt
- Des exploitations agricoles dynamiques avec des terrains préservés
- Des logements suffisants au village pour que les jeunes aux plus anciens puissent rester
- Anticiper les passations d'exploitation agricoles en les mettant en lien avec les jeunes qui veulent s'installer (CCVL/chambre d'agriculture)
- Je voudrais qu'on laisse réparer les vieilles maisons
- On sera toujours dans un petit village, vue sur la nature, le relief accidenté. Pourquoi pas un espace collectif pour les retraités ? Pas comme EPADH.
- Plateau d'Yzeron (à développer, à garder pour le tourisme)
- Un village rural (pas dortoir) avec une économie dynamique

En 2040, ce qui a disparu :

- Un village mort
- On sera en ville, plus d'agriculture

Table Services



Enjeux identifiés par le diagnostic

- Accompagner la mutation et la requalification pour créer des espaces d'activités.
- Créer des logements pour les employés à proximité de leur lieu de travail pour éviter les déplacements.
- Répondre aux besoins des nouveaux habitants : Micro-crèche, médecin...
- Diversifier l'offre commerciale :
 - Construction et/ou réhabilitation de locaux commerciaux dans le centre bourg.
 - Imposer des RDC d'activités sur les futurs zones à urbaniser.

Enjeux qui seraient à ajouter :

- Navettes St Martin ou Thurins
- Améliorer le fleurissement
- Entretien des espaces publics
- Employés Municipaux plus polyvalents
- Poubelles jaunes une fois par semaine
- Aucune association de service, association de commerce
- Tourisme = pas besoin d'hébergement en plus - les locataires en résidence principale sont plus nombreux. Ex. : les Balcons de Lyon (Gîte Gourmand) = logements meublés utilisés à l'année
- Dynamiser le bourg pour les touristes

Lors de la mise en œuvre, il faudrait veiller à :

- Ne pas éloigner les commerces du centre-ville ⇒ garder l'existant et le dynamiser
- Ne pas dénaturer le village
- Axer sur les habitations et pas les commerces
- Axer les services vers les personnes âgées (déplacements, mobilités)

Lors de la mise en œuvre, il faudrait faire en sorte que :

- Les choix sur le tourisme n'impactent pas sur le bien-être des habitants.

En 2040, ce qui est nouveau :

- Pôle médical
- Maison des services
- Navette automatique entre les hameaux
- Trottoirs accessibles et chemins piétons entretenus
- Les commerces existants sont toujours là et ont été repris
- Bistrot associatif

Ce qui a disparu en 2040

- Moins de restaurants mais avec plus de diversité

Table Logement



Enjeux identifiés par le diagnostic

- Développer et aménager le centre-bourg.
- Maîtrise du développement des hameaux et du bâti isolé.
- Maîtriser la vacance en poussant l'initiative de réhabilitation des logements
- Maîtriser le nombre des résidences secondaires.

Enjeux qui seraient à ajouter :

- Pas d'enjeux sur les logements vacants.
- Il faudrait débloquer des terrains constructibles pour pouvoir garder des jeunes à Yzeron car la population vieillit.
- Possibilité d'agrandir les hameaux par des constructions nouvelles.
- Maintenant qu'il n'y a plus de paysans dans certains hameaux, pourquoi ne pas faire des logements dans les granges et dépendances.
- Permettre le développement des hameaux en utilisant du bâti agricole pour créer du logement.
- Exode des jeunes à limiter par création de logement locatif ou terrain à construire.

Lors de la mise en œuvre, il faudrait veiller à :

- Réviser les zones de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) pour les constructions dans les hameaux.

- Comment transformer les logements de l'ancien site de la Roche (SCI privée) en logement ? Ou logements sociaux ?
- Aurons-nous le droit de transformer un corps de ferme en logement ?
- Transformer la destination de la résidence " Balcons de Lyon " (ex. Gîte Gourmand) en habitation principale. Il y a de la demande et la zone n'est pas touristique (pas besoin de logement touristique)- Sinon le risque = résidence qui sera plus entretenue . Abandonnée.

Lors de la mise en œuvre, il faudrait faire en sorte que :

- Il faut des logements diversifiés
- Tailles diversifiées : maison, immeubles de 2 étages avec parking, résidence senior avec bonne accessibilité
- Modification de zone pour la construction

En 2040, ce qui est nouveau :

- Un logement avec vue
- Des logements bioclimatiques bien isolés
- Des logements avec extérieurs communs
- Des logements avec des potagers partagés
- Des immeubles limités en hauteur (3 étages maxi)
- Des logements à taille humaine
- Pas d'immeubles hauts
- De vraies surfaces habitables autour des maisons (pas de cage à lapins)
- Des maisons individuelles qui agrandissent les hameaux pour faire une vie sociale

Ce qui a disparu en 2040

Non répondu

Table Territoire



Enjeux identifiés par le diagnostic

- Établir des liens avec les Monts du Lyonnais.
- Prévoir les zones d'activités à l'échelle intercommunale.
- Programmer des équipements publics partagés dans une vision territoriale globale.

- Renforcer la centralité du bourg.
- Faciliter les liaisons entre les hameaux et le bourg.

Enjeux qui seraient à ajouter :

- Tourisme
- Ouverture aussi vers la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.
- Selon le quartier, les pôles d'attraction sont différents. Ex : La Brally ⇒ Vaugneray ; Py Froid ⇒ Thurins ; Chateauvieux ⇒ Messimy
- Problème de transport et de routes (routes trop étroites et dangereuses, beaucoup de vélos, quads, promeneurs)
- Qualité des commerces
- Qualité de la restauration, comme cela a pu l'être auparavant
- Maintien de la qualité de service publique pour entretenir les différents lieux
- La CCVL doit être mobilisée pour que le métro arrive jusqu'à Craponne et non pas Alai (avec Parc Relai)

Lors de la mise en œuvre, il faudrait veiller à :

Non répondu

Lors de la mise en œuvre, il faudrait faire en sorte que :

Non répondu

En 2040, ce qui est nouveau :

- Les réseaux passent partout
- Des réseaux routiers améliorés
- Des réseaux électriques et téléphone améliorés
- Des serres en plastique
- Favoriser les réserves agricoles

Ce qui a disparu en 2040

- Il n'y a plus de car autour de la chapelle
- Les vaches, chèvres, moutons
- La campagne paisible
- Les artisans
- Les bons restaurants

Table Déplacements



Enjeux identifiés par le diagnostic

- Adapter les normes de places de stationnement en centre - bourg sans générer des tensions sur la voirie.
- Anticiper et prévoir les emplacements réservés pour la requalification des voies, les aménagements pour vélos et auto-partage.
- Intervenir sur la qualité des espaces publics et leur mise en réseau, notamment à travers la végétalisation et la désimperméabilisation
- Développer la signalétique et les liens entre les circuits de randonnées
- Sécuriser les routes départementales et notamment leur croisement dans le centre-bourg.

Enjeux qui seraient à ajouter :

- Favoriser les stationnements à la périphérie du centre du village pour favoriser les piétons sur la place
- Limiter les flux de circulations (Nbre de véhicules) sur les routes secondaires qui mènent au village (ex : La Coursière)
- Développer les transports en commun, scolaires, navettes
- Sécuriser les bords des routes (D489, D25, D666, D113), notamment pour les modes doux : piétons, vélos

Lors de la mise en œuvre, il faudrait veiller à :

- Ne pas réduire le nombre de stationnement dans le centre-bourg
- Végétaliser oui mais s'assurer d'un bon entretien
- Connecter les nouveaux transports en commun aux lignes existantes (d'Yzeron vers les communes voisines/la métropole)
- Respecter les riverains, éviter les nuisances sonores (ex : Dos d'âne)
- Penser au stationnement des Cars
- Informer les habitants, communiquer, signaler
- Ne pas créer de sens uniques dans le village, pas de rond-point.

Lors de la mise en œuvre, il faudrait faire en sorte que :

Non répondu

En 2040, ce qui est nouveau :

- Des transports en commun
- Des voitures électriques en libre-service (gratuites)
- Un téléphérique (électrique) qui descend du village

Ce qui a disparu en 2040

Non répondu

Table Social



Enjeux identifiés par le diagnostic

- Se projeter sur un taux de croissance positif, avec un objectif de population d'environ 1200 habitants à horizon 2035.
- Accueillir plutôt des couples avec enfants et augmenter ainsi la taille des ménages en forte baisse. Pour cela, rendre les logements attractifs pour des familles.
- Accompagner les évolutions sociétales autour des nouveaux modes de déplacement pour répondre aux besoins pluriels de la population.

Enjeux qui seraient à ajouter :

- Permanence d'un médecin
- Navettes pour accéder aux transports en commun Thurins/Vaugueray/Saint Martin en haut
- Réhabilitation de l'ancienne résidence (médico- social) en logements privés ⇒ modifier l'affectation favorisant l'accès de jeunes couples ou familles avec enfants
- Réhabilitation de vieilles granges ou bâtiments agricoles en habitations
- Réhabiliter l'existant pour rendre l'habitat attractif pour les jeunes.
- Changer les zonages autour du village (autour du centre de loisirs) en zone constructible
- Favoriser l'installation de commerçants sur la commune, ou professions libérales
- Valoriser l'indication des agriculteurs-commerçants

Lors de la mise en œuvre, il faudrait veiller à :

- Soutenir les vrais restaurateurs pour relancer le dynamisme du village
- Favoriser l'installation par la création d'emploi, co-working, en lien avec la création de logement
- Réfléchir à la réhabilitation favorisant l'implantation d'artisans, industriels...
- Utiliser des terrains proches de routes, avec eau et électricité accessibles, facilement viabilisables
- Création d'une résidence inter-générationnelle

Lors de la mise en œuvre, il faudrait faire en sorte que :

Non répondu

En 2040, ce qui est nouveau :

- Stade de foot avec des jeunes qui jouent
- Activités ludiques sur le lac d'Yzeron
- Crèche avec des jeunes avec des poussettes dans la rue
- Des personnes qui sortent de chez le médecin et la pharmacie
- Des gens qui attendent le bus ou la navette
- Un marché de producteurs sur la place du village
- Des enfants qui jouent au centre du village
- Un bar associatif
- Constructions, maisons, bâtiments bas Carbone
- Un point de retrait espèces
- Une maison de retraite

Ce qui a disparu en 2040

- Avant, on pouvait prendre le bus des scolaires quelque soit notre statut
- Disparition des vieilles pierres en faveur de vieux crépis
- Les nombreux restaurants
- L'école désertée
- Les commerces vides
- Plus de mairie, englobée dans la communauté de communes

2. Réunion publique "Présentation du PADD"

● **Date**

Lundi 3 mars 2025

18h-20h

Lieu : salle des fêtes

● **Participation**

40 habitants ou propriétaires de la commune

● **Intention**

Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

● Déroulé

Arrivée des participants

Mot d'accueil - Mme Le Maire

Point d'avancement de la démarche - J. Dallemagne

Rappel du portrait de territoire (état initial) et des contraintes - J. Dallemagne

Présentation du PADD - J. Dallemagne

Présentation des zones retenues pour l'urbanisation - J. Dallemagne

● Principales informations

Présentation des sites envisagés pour l'urbanisation

Les projets d'aménagement de ces sites seront travaillés lors d'ateliers participatifs, le 17 mars 2025.

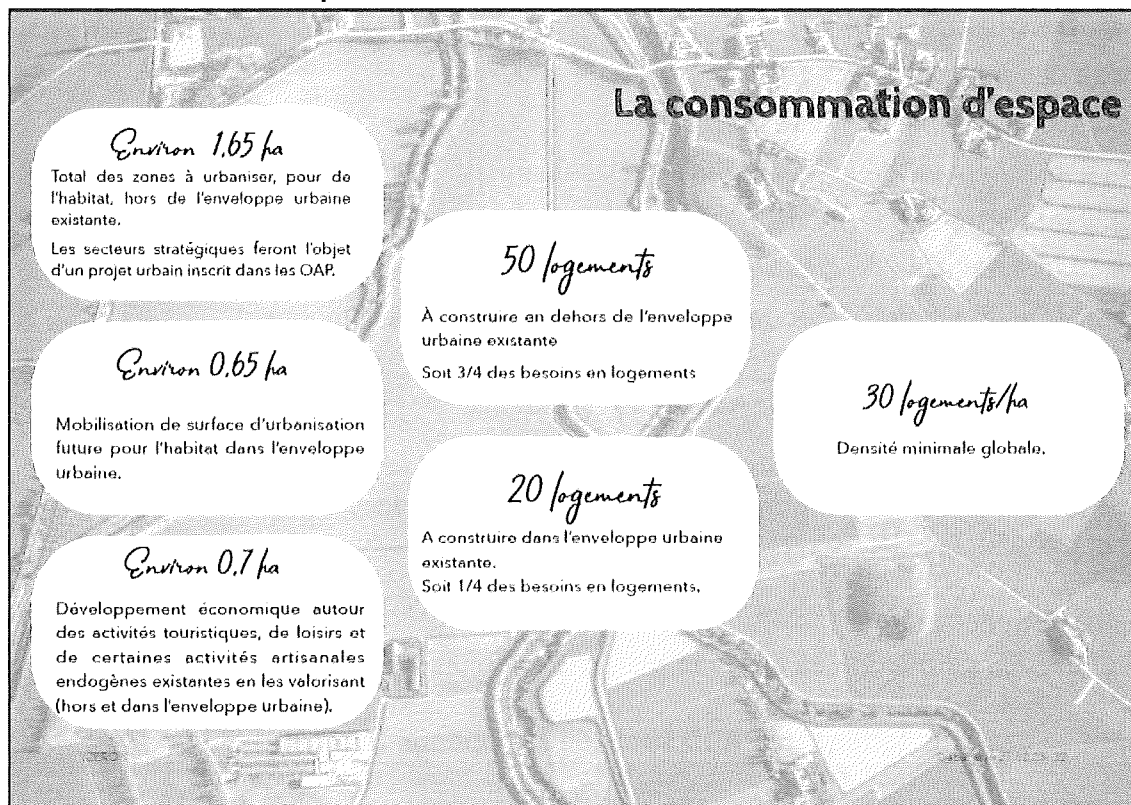
Échanges avec la salle.

Les dates des permanences à la mairie seront communiquées rapidement.

Synthèse des orientations du PADD sur le développement urbain



La consommation d'espace



3. Questionnaire auprès des habitants

Objectif

Mieux connaître les besoins, habitudes et propositions pour améliorer la vie locale.
Diffusion : questionnaire papier et en ligne (voir en annexe)

Date

L'enquête s'est déroulée entre janvier et mars 2025

Participation

53 personnes ont répondu

Synthèse des réponses

Un ancrage résidentiel marqué et une population majoritairement familiale et active

La population de la commune se caractérise par une grande stabilité, avec une majorité de répondants résidant sur le territoire depuis au moins 22 ans. Certains habitants y vivent même depuis plusieurs décennies, jusqu'à 70 ans pour les plus anciens. Cette ancienneté traduit un fort attachement au territoire, mais n'exclut pas une certaine diversité, puisque la commune accueille également des habitants plus récents, installés depuis quelques mois ou quelques années. La majorité des répondants sont propriétaires de leur logement, ce qui renforce l'image d'une population ancrée, investie dans la durée et attachée à son cadre de vie.

Sur le plan démographique, la commune est principalement composée d'adultes actifs. Les jeunes adultes et les personnes âgées de plus de 75 ans sont moins représentés, ce qui pourrait traduire un déficit de renouvellement générationnel ou un attrait moindre pour ces tranches d'âge.

En termes de composition familiale, on observe une majorité de foyers avec deux ou trois enfants, traduisant un certain équilibre. Toutefois, une part significative des répondants vit sans enfant, et les familles nombreuses (plus de trois enfants) restent minoritaires. Cette diversité de configurations familiales témoigne de la variété des parcours de vie au sein de la commune.

Perception du Territoire : Attachement, Qualité de Vie et Défis à Yzeron

Les habitants d'Yzeron sont profondément attachés à leur territoire, avec une note moyenne élevée en termes de satisfaction, entre 7 et 10 (sur une échelle de 10). Cet attachement repose principalement sur la beauté du cadre naturel et la tranquillité du village. La proximité de la nature, tout en étant à proximité de Lyon, permet de profiter d'activités extérieures comme le VTT ou les balades, tout en préservant un environnement calme et agréable. Les habitants apprécient particulièrement la qualité de vie qu'offre Yzeron, soulignant l'importance de vivre dans un village paisible avec un voisinage bienveillant, où l'esprit de solidarité et de convivialité est fort.

La mobilité douce, en particulier l'usage du vélo pour les trajets quotidiens, est également un atout apprécié, renforçant le lien avec la nature et soutenant des déplacements durables. Les habitants expriment également le désir de voir le village se dynamiser tout en conservant son caractère authentique. Le maintien des écoles, de la vie associative et des initiatives locales est essentiel pour préserver la vitalité de la commune, en particulier pour que les enfants puissent grandir dans ce cadre naturel.

Yzeron est également perçue comme un lieu adapté aux enjeux environnementaux, notamment en raison de son altitude et de son cadre préservé. La majorité des habitants se montre soucieuse de la protection de l'environnement et de l'importance de préserver ce territoire pour les générations futures. L'implication dans la vie sociale et politique locale, soutenant les initiatives de la mairie et la participation à des projets communautaires, renforce encore le sentiment d'appartenance. Cependant, des préoccupations émergent concernant l'isolement et le vieillissement de la population. Le manque de services de proximité, notamment dans les secteurs du commerce et des soins de santé, ainsi que la dépendance à la voiture, sont des obstacles importants. Certains habitants redoutent également l'isolement lié à la difficulté d'accès à certains services administratifs et culturels. La vieillesse et la mobilité réduite des résidents soulèvent des questions sur la nécessité de développer des services adaptés pour éviter que la population vieillissante ne soit contrainte de quitter la commune.

Mobilité et activité professionnelle : Défis et déplacements des habitants d'Yzeron

La majorité des habitants d'Yzeron sont actifs professionnellement, et une grande partie d'entre eux travaille en dehors de la commune. Les destinations

professionnelles sont variées, avec des communes proches comme La Tour de Salvany, Saint-Martin-en-Haut, Vaugneray, Craponne, et Brindas, mais aussi des zones plus lointaines comme Lyon, Saint-Genis-Laval, et même Vénissieux ou Meyzieu. Cette diversité des lieux de travail montre l'importance de la mobilité dans la vie des habitants d'Yzeron. L'utilisation de la voiture individuelle reste prédominante pour les déplacements quotidiens, particulièrement dans un contexte où les transports publics sont perçus comme insuffisants, voire inexistant. Les habitants ont peu recours au train ou aux transports en commun, qui sont mal adaptés à leurs besoins. La majorité des habitants se sont montrés en désaccord avec l'offre de transport collectif actuelle, qu'ils jugent largement inadaptée aux besoins du territoire. Le stationnement, lui aussi, fait l'objet de critiques : sa répartition est perçue comme déséquilibrée et peu pratique dans certaines zones. Ces insuffisances compliquent les déplacements, en particulier pour ceux qui travaillent dans les communes voisines ou en périphérie lyonnaise, et représentent un frein important à la mobilité quotidienne.

Des commerces de proximité appréciés mais confrontés à des défis de développement et d'attractivité.

Les habitants d'Yzeron apprécient particulièrement les commerces de proximité qui facilitent leur quotidien. Parmi les commodités les plus valorisées, on retrouve l'épicerie, la boulangerie, ainsi que la boucherie. Ces établissements répondent à des besoins essentiels et contribuent à maintenir une certaine convivialité et praticité au sein de la commune. Cependant, plusieurs freins au développement des commerces ont été identifiés par les résidents. Le manque de locaux disponibles pour de nouveaux commerces est un obstacle majeur, tout comme les difficultés à attirer des entrepreneurs ou des commerçants. De plus, la saisonnalité des flux de clients et l'absence de soutien suffisant de la part de la commune sont des facteurs qui freinent la dynamisation du secteur commercial. En créant des conditions favorables à l'installation de nouveaux commerces et en soutenant les projets déjà existants, Yzeron pourrait renforcer son attractivité et répondre davantage aux besoins de ses habitants.

Vie sociale, loisirs et associations : entre ancrage local et attentes nouvelles

Les loisirs pratiqués par les habitants témoignent d'un fort attachement à l'environnement naturel de la commune. Parmi les activités les plus citées figurent la randonnée, le VTT, les balades en plein air et le jardinage, qui reflètent un mode de vie tourné vers l'extérieur et en harmonie avec le cadre de vie local. La culture, bien que moins fréquemment mentionnée, fait également partie des centres d'intérêt des répondants, signe d'une ouverture à des pratiques diversifiées. Malgré cet ancrage dans des activités de proximité, certains besoins ont été clairement exprimés. Les habitants soulignent un manque d'offres adaptées à la jeunesse, pointant un déficit d'activités ou d'équipements destinés aux jeunes publics. Par ailleurs, le rôle central des associations dans la dynamique sociale locale est largement reconnu. Les répondants insistent sur l'importance de maintenir ce tissu associatif vivant et actif, véritable moteur de lien social et de convivialité au sein de la commune. Ces éléments traduisent une volonté de préserver les ressources locales tout en les adaptant aux attentes actuelles des habitants.

Projections et attentes pour le futur : préserver l'identité du village tout en répondant aux défis de demain

Les répondants expriment une vision globalement positive de l'avenir de la commune, qu'ils souhaitent voir évoluer dans la continuité de ses atouts actuels. Le maintien du cadre de vie, la préservation de l'environnement et le développement d'activités douces figurent parmi les priorités largement partagées. Ces éléments traduisent un attachement fort à la qualité de vie locale et à l'équilibre entre développement et respect du territoire. Cependant, plusieurs préoccupations émergent, révélant une conscience des fragilités du village. Les difficultés d'accès au logement, notamment pour les jeunes, le manque d'activités variées, le vieillissement de la population et la fermeture progressive de certains services apparaissent comme des sujets d'inquiétude majeurs. Ces dynamiques peuvent menacer l'attractivité et la vitalité du territoire à moyen et long terme. Face à ces enjeux, les habitants formulent des attentes claires. L'amélioration des mobilités, avec un besoin renforcé en transports en commun et en cheminements doux, est régulièrement évoquée. La diversification de l'offre de logements, notamment pour permettre aux jeunes de s'installer durablement, est également jugée prioritaire. Enfin, plusieurs répondants appellent à des aménagements favorisant la vie locale, tels que le développement de commerces de proximité ou la création de lieux de rencontre conviviaux. Ces propositions traduisent une volonté partagée de faire évoluer le village sans en trahir l'esprit, en conciliant tradition et adaptation aux nouveaux besoins.

Enjeux pour la révision du PLU : concilier attractivité, cadre de vie et cohérence territoriale

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) représente une opportunité stratégique pour accompagner les évolutions de la commune tout en affirmant une vision partagée de son développement. L'un des enjeux majeurs identifiés concerne l'adaptation du PLU à la diversité croissante des profils d'habitants. Il s'agit à la fois de faciliter l'accueil de nouveaux ménages, notamment les jeunes actifs ou les familles, tout en veillant à permettre le maintien des personnes âgées dans de bonnes conditions de vie. Par ailleurs, la réflexion sur les mobilités et les services apparaît centrale. Les habitants appellent à une approche fondée sur la notion de centralité, visant à renforcer l'accessibilité aux équipements et aux pôles de vie, aussi bien pour les déplacements doux que pour les transports collectifs. Le PLU doit également intégrer une valorisation active des atouts locaux, notamment le patrimoine architectural, les paysages, l'environnement naturel et la richesse de la vie associative. Ces éléments constituent l'identité même du territoire et doivent être protégés et mis en valeur dans les futurs choix d'aménagement. Enfin, les attentes convergent vers un développement maîtrisé et cohérent, capable de préserver l'équilibre entre attractivité et qualité de vie. Il s'agit de répondre aux besoins de renouvellement et d'accueil, sans dénaturer l'esprit du village ni compromettre ses ressources et ses paysages. La révision du PLU devra ainsi être guidée par une vision fine et partagée du territoire, fondée sur l'écoute des habitants et l'anticipation des évolutions à venir.

C. Phase des Orientations d'Aménagement et de Programmation

Atelier participatif "Vos propositions d'aménagement pour les OAP"

● Date

Le lundi 17 mars de 18h à 20h

● Participation

25 personnes

● Cadre de la consultation

L'objectif de l'atelier est d'élaborer des préconisations d'aménagement et d'objectifs pour chaque AOP.

Les travaux serviront à orienter le travail de l'équipe des urbanistes pour rédiger les propositions d'orientations d'aménagement pour ces zones à urbaniser. En dernier lieu, ces propositions seront discutées et validées par le conseil communal.

● Déroulé de l'atelier

État des lieux de la démarche PLU	Julien Dallemagne	Présentation de ce qu'est une OAP, avec des exemples d'objectif et de schémas d'aménagement. Présentation des 5 OAPs de Yzeron Le travail va servir à enrichir les dessins des zones à aménager dans le futur schéma d'aménagement et/ou les objectifs.
Élaboration de préconisations pour chaque AOP	4 groupes	5' : Découverte de la photo aérienne, de la carte et des contraintes de l'OAP 15' Tour de parole « Ce que je connais du site et comment j'imagine son aménagement » et « Qu'est ce qui pourrait faire que l'aménagement de cette zone soit raté ? / A quoi il faudra faire attention » 40' - 1 ou 2 sous-groupes : *Schématiser les propositions d'aménagement sur les plans *Rédiger des propositions d'objectif (sur fiche objectifs)
Bonification des propositions		Chaque personne peut : Découvrir les objectifs et les discuter des maquettes Indiquer les propositions qu'ils souhaitent soutenir Un référent reste à chaque table pour accueillir et expliquer le travail réalisé

● Productions

AOP "chemin du Garon"

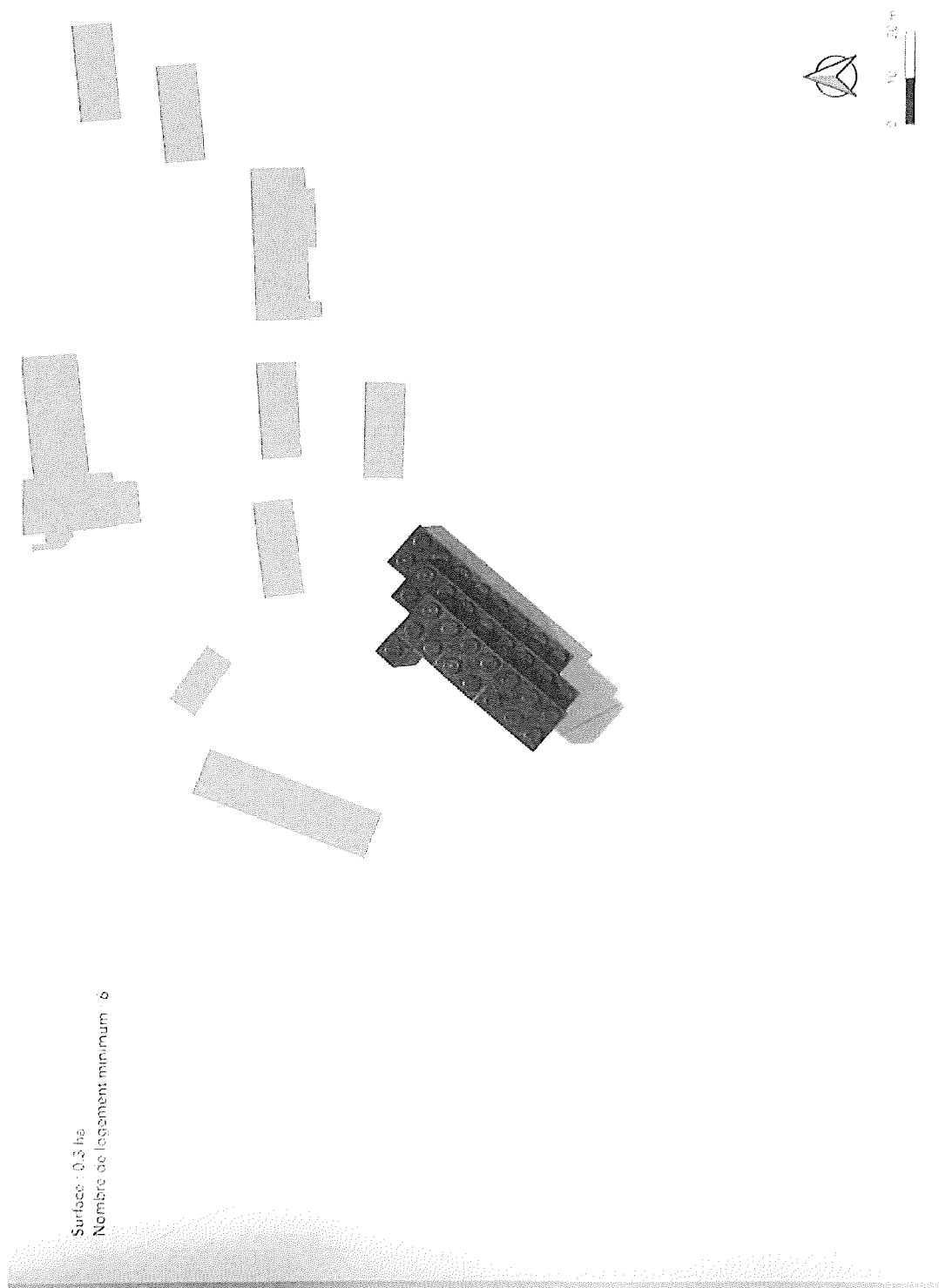
Animation : Mme Vidal

Objectifs

- habitat collectif permettant à chacun d'avoir son intimité
- mixité en termes de types de logements : T2, T3, T4...
- terrasse ou espace extérieur privatif
- logements respectueux de l'environnement
- la construction doit s'intégrer à la pente

Points de vigilance

- enlever le bassin de rétention
- palissade pour contenir le bois en haut
- risque de chute du haut - plateforme, plaquette bois
- accès difficile, chemin pentu
- proximité du hangar: risque de chute
- proximité du hangar: bruit à cause du broyage dans le hangar



Proposition d'aménagement AOP "chemin du Garon"

Logements : en rouge

AOP "centre bourg"

Animation : Julien Dallemagne

Objectifs

Pour 1 (voir plan):

- créer un espace extérieur pour chaque logement
- chaque logement doit avoir vue sur la route de la rivière
- densifier un peu plus : 6 logements minimum
- logement en escalier: RDC voir RDV+1
- mixer toit plat terrasse + toit tuile

Pour 2 (voir plan):

- 2 logements avec jardin
- préserver la parcelle n°0294 en jardin public

Points de vigilance

Pour 1 (voir plan):

- accès automobile
- pas de pompe à chaleur ou autre éléments techniques visible
- respect du cachet de Yzeron pour l'aspect architectural (pas trop contemporain)

Pour 2 (voir plan):

- ne pas construire sur la parcelle n°0294
- 2 logements sur la parcelle n°146



Proposition d'aménagement AOP "centre bourg"

Logements : en jaune ; espaces végétalisés : en vert

AOP "Planil"

Animation : Loan

Objectifs

- pas d'immeuble car c'est une zone résidentielle
- maximum 2 étages: imposé pour moins de prise au sol et avoir un quota minimum d'espace vert par logement
- pas de matériaux en bois
- garage jumelé entre les deux maisons
- un arbre planté au minimum par maison (attention sol caillouteux)
- dessertes alvéolées et végétalisées

Points de vigilance

- propriété privé : vente nécessaire
- petite pente : terrain très attractif
- orientation des maisons



Proposition d'aménagement AOP "Planil"

Logements : en blanc ; Parking : en gris ; espaces végétalisés : en vert

AOP "Py Froid"

Animation : Jeanne

Objectifs

- fermer l'accès au parking ou s'assurer qu'il ne soit pas envahi par les randonneurs qui viennent se garer car c'est un départ de randonnée
- tout l'accès se fait par le chemin. Pas d'accès par la route car c'est trop pentu et trop dangereux
- profiter de la pente pour faire des logements qui ont tous une vue vers le sud et l'est (belle vue)
- faire des parkings sous-terrain, si possible
- faire des haies pour cacher les mitoyennetés et garder l'intimité de chacun
- faire des toits à 4 pans
- faire des crépis de couleur claire

Points de vigilance

- intégration dans le paysage en faisant attention au style architectural (couleur des volets,...)
- sécuriser l'accès (route et chemin)
- veiller à ce que ce ne soit pas trop dense
- plutôt plusieurs petites habitations qu'une grosse
- garder l'intimité vis à vis des autres constructions et des maisons déjà existantes



Proposition d'aménagement AOP "Py Froid"

Logements : en jaune ; Parking et route : en gris ; espaces végétalisés : en vert clair ; haies : en vert foncé. Note : le demi toit-terrasse des 2 logements du sud a été ajouté sur la fin.

AOP "Rivière"

Animation : Michel

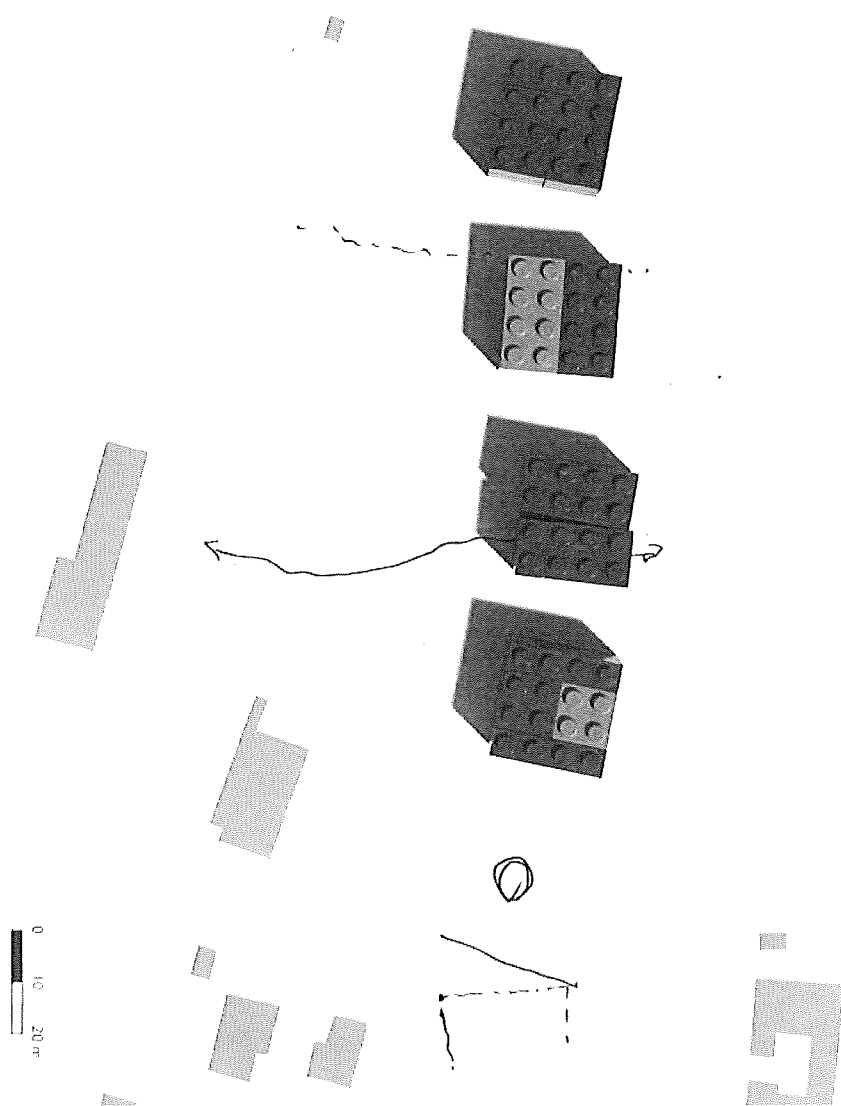
Objectifs

- la tyrolienne, incohérence
- le triangle / problème
- maison existante, plan d'eau, vue
- bande verte, entretenue, convention existante, privé
- corriger l'angle, privé
- pas de passage devant , feux

Points de vigilance

- accès par le bas
- 40 logements c'est trop : 30 plus acceptable
- vue sur le lac
- jusqu'à l'arbre
- enrochement + piscine

Surface : 1 ha
 Nombre de logement minimum : 40



Proposition d'aménagement AOP "Rivière"

Logements : en bleu

Annexe

Questionnaire auprès des habitants

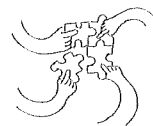
PLU de Yzeron : enquête auprès des habitants



VIVRE
ENSEMBLE !

Nous comptons sur votre avis
pour construire ensemble

Révision du Plan Local d'Urbanisme



Vous habitez Yzeron, votre avis nous intéresse pour élaborer le futur Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Nous collectons vos réponses jusqu'au **15 février 2025**.

Le questionnaire en version papier est également disponible à l'accueil de la mairie.

Le document rempli est à déposer dans la bannette ou à l'accueil de la mairie.



Scannez moi

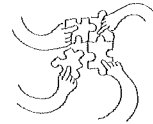
PLU de Yzeron : enquête auprès des habitants



VIVRE
ENSEMBLE !

Nous comptons sur votre avis
pour construire ensemble

Révision du Plan Local d'Urbanisme



Vous habitez Yzeron, votre avis nous intéresse pour élaborer le futur Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Nous collectons vos réponses jusqu'au 15 février 2025.

VOUS RÉSIDEZ

Depuis combien de temps résidez-vous sur la commune ?

Sur une échelle de 1 à 10, à quel point vous sentez-vous connecté(e) à ce territoire ?

(0 = juste de passage, 10 = c'est toute ma vie)

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Combien d'enfants avez-vous ?

☐	☐	☐	☐	☐
Aucun	1	2	3	Plus de 3

Quel est votre âge ?

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Moins de 18 ans	Entre 18 et 25 ans	Entre 25 et 35 ans	Entre 35 et 45 ans	Entre 45 et 60 ans	Entre 60 et 75 ans	Plus de 75 ans	Je ne compte pas	

Vous êtes :

☐	☐	☐
Propriétaire	Locataire	Autre

Si vous pouviez déménager n'importe où, ou iriez-vous ?

Pour quelles raisons ?

VOUS TRAVAILLEZ

Avez-vous une activité professionnelle ?

Sur quelle commune ?

☐	☐
Oui	Non

LE TERRITOIRE ET VOUS

Si vous êtes membre d'association(s), pouvez-vous nous partager lesquelles ?

Pensez vous que l'offre est adaptée sur votre commune en ce qui concerne

	Pas du tout d'accord	Plutôt en désaccord	Je n'ai pas d'avis	Plutôt d'accord	Complètement d'accord
Les commerces de proximité : boulangeries, boucheries, cafés, tabac, restaurants, commerces en circuits courts, supermarchés	☐	☐	☐	☐	☐
L'offre de logements	☐	☐	☐	☐	☐
Les activités touristiques	☐	☐	☐	☐	☐
Les activités culturelles	☐	☐	☐	☐	☐
Les transports (lignes de bus, train, covoiturage...)	☐	☐	☐	☐	☐
La santé (médecins et structures médicales)	☐	☐	☐	☐	☐
L'accueil périscolaire	☐	☐	☐	☐	☐



	Pas du tout d'accord	Plutôt en désaccord	Je n'ai pas d'avis	Plutôt d'accord	Complètement d'accord
L'accueil des personnes âgées	☐	☐	☐	☐	☐
L'accueil des personnes en situation de handicap	☐	☐	☐	☐	☐
L'accueil petite enfance	☐	☐	☐	☐	☐
Les besoins des adolescents	☐	☐	☐	☐	☐
Les loisirs de plein air: sport, parcs urbains, parcs naturels, rando	☐	☐	☐	☐	☐
Les loisirs en intérieur : sports, activités ludiques, activités musicales	☐	☐	☐	☐	☐
La conception de la voirie (accessibilité des trottoirs aux parents, aux personnes âgées, ou en situation de handicap....)	☐	☐	☐	☐	☐
L'accessibilité des bâtiments et des salles	☐	☐	☐	☐	☐
Le stationnement	☐	☐	☐	☐	☐
Des jardins ou vergers partagés	☐	☐	☐	☐	☐
Un espace de co-working	☐	☐	☐	☐	☐
Un tiers-lieu	☐	☐	☐	☐	☐

Quels sont vos moyens de transports favoris ?

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Quotidiennement
Marche	☐	☐	☐	☐	☐
Vélo	☐	☐	☐	☐	☐
Bus	☐	☐	☐	☐	☐
Voiture	☐	☐	☐	☐	☐
Train	☐	☐	☐	☐	☐

Quand vous pensez au futur, qu'est-ce qui vous rend enthousiaste ?

.....

.....

Quand vous pensez au futur, qu'est-ce qui vous inquiète ?

.....

.....

Quels sont vos commerces favoris ?

.....

Possédez-vous une activité (commerce, association, entreprise) sur le territoire ?

☐
Oui

☐
Non

Quelles sont vos activités de loisirs préférées ?

.....

Si vous deviez dire une phrase pour inviter les gens à venir vivre sur la commune , quelle serait-elle ?

.....

.....

Si vous pouviez dicter une mesure pour améliorer la qualité de la vie sur la commune, quelle serait-elle ?

.....

.....